

MIRAMAS, le 10 Juillet 2024



Aux Parents des Elèves
de la classe de 2de Bac Pro SAPAT

Chers Parents,

La rentrée de la prochaine année scolaire 2024/2025 aura lieu le

MARDI 03 SEPTEMBRE 2024

Vous trouverez :

- 1 Liste des Pièces à donner à la rentrée*
- 1 Fiche Fournitures scolaires et Equipement,*
- 1 Fiche d'information sur l'Internat*
- 1 Fiche Stage*

- | | |
|--|--|
| 10 h | Accueil des Internes pour déposer leurs affaires |
| 10 h 30 à 11 h 30 | Pour Tous (parents/élèves) : Réunion générale d'information. La présence des élèves est obligatoire |
| 11 h 30 à 12 h 30 | Réunion de Filière (parents / élèves) |
| <u>Pour les élèves uniquement</u> | |
| 14h 15 à 16 h 15 | Accueil des élèves par le Professeur Principal dans leur salle de classe. Remise emploi du temps |
| 12 h 30 | Repas des élèves Demi-Pensionnaires et Internes |
| à partir de 17h00 | Information réservée aux élèves Internes |

Reprise des cours normalement selon emploi du temps le mercredi 04 septembre

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir dans votre Établissement le **03 Septembre** prochain, en vous souhaitant d'agréables vacances familiales et restant à votre disposition pour des renseignements complémentaires, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments dévoués.



* Pour information l'Établissement est fermé du 20/07 au 21/08/24

INFORMATION SUR LA RENTREE

* Accueil des Familles

Les Elèves Internes sont accueillis par les Personnels de la Vie Scolaire à l'internat garçons ou l'internat filles pour leur installation.

Un état des lieux sera effectué le soir avec les élèves.

* Réunion Générale d'Information

Le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire, les Professeurs Principaux réunissent les Élèves et leurs Parents pour une information générale sur l'Établissement, les grandes options éducatives et pédagogiques, la vie dans l'Établissement.

Suivra un échange questions-réponses.

* Accueil des Élèves (sans les Parents) dans leur salle de classe par le Professeur Principal

Présentation de l'année scolaire : caractéristiques de la formation, objectifs, exigences, méthodes de travail, remise de l'emploi du temps, distribution des tablettes, information sur les livres numériques...

LISTE DES PIECES A DONNER LE JOUR DE LA RENTREE.

- 1 chèque caution de 220 euros pour les internes non encaissé si pas déjà donné à l'inscription (*sauf dégradation*),
- le dossier de demande de bourse (téléchargeable sur notre site) pour les élèves pouvant en bénéficier **si pas déjà fait**.

☒ Penser de renvoyer toutes les pièces manquantes au dossier d'inscription

Contact internet avec la Vie Scolaire
viescolaire@fontlongue.org ou tel 06.32.63.56.20

INTERNAT

Les Pensionnaires devront se munir de l'équipement suivant :

- 1 paire de draps (+ une paire de rechange),
- 1 alèse obligatoire
- couvertures ou couette (lit de 0,90),
- traversin ou oreiller,
- 1 sac à linge sale,
- Papier toilette + mouchoirs en papier.

Pour information : A chaque départ de vacances, les chambres doivent être entièrement vidées.

Leurs effets personnels comprendront une paire de pantoufles, du linge de toilette (gants et serviettes) y compris papier toilette, nécessaire de toilette, un équipement de sport (short, tennis, survêtement) qui doivent être régulièrement entretenus. Pour faciliter le contrôle (et la conservation) de ces articles, ceux-ci seront marqués au nom entier de l'élève.

Contact avec la Vie Scolaire

viescolaire@fontlongue.org ou tel 06.32.63.56.20

Responsable Internat : internat@fontlongue.org



À l'attention des parents d'élèves de 2nde pro SAPAT

Miramas, le 28 juin 2024

Objet : Voyage d'intégration

Dans le cadre des EIE (enseignement à l'initiative de l'établissement), nous organisons un voyage scolaire avec les élèves de 2nde dès la rentrée.

Ce voyage a pour objectif l'intégration des élèves, en établissant une cohésion du groupe classe et la découverte du milieu professionnel. Il fait partie de la formation et donc obligatoire.

Il se déroulera **du Mardi 10 au vendredi 13 septembre 2024**. Le lieu commence à se dessiner, mais vous sera précisé à la rentrée. Nous resterons dans la région.

Dans la majorité des cas nos déplacements se feront à pied et une journée sera consacrée à des activités sportives (randonnée...)

Un chèque de caution de 40€ vous sera demandé pour la réalisation de ce voyage. Il ne sera encaissé qu'en cas d'absence non prévue de votre enfant. Sinon il vous sera restitué à la fin du voyage.

Dans un souci d'organisation, merci de nous faire parvenir la fiche sanitaire ci-jointe dès la rentrée avec votre règlement (pas d'envoi courrier, remise en main propre lors de la réunion de rentrée).

Cordialement.

Hélène Jaume
Coordinatrice de la filière SAPAT

AUTORISATION MEDICALE

Dans le cadre du voyage d'étude organisé par le LEAP Fontlongue et encadré par les enseignants

Je soussigné M. Mme :

Parents, tuteur légal, Responsable (1)

De l'Elève En classe de

Autorise en cas d'urgence nécessité ou d'accident grave, que l'équipe d'encadrement prennent les mesures nécessaires et Accepte que l'élève..... soit transporté à l'hôpital.

Prévenir en premier :

M. Mme.....

Tel ; domicile : Tel. Portable :

Tel. Travail :

Observations à nous communiquer :

Lu et Approuvé, Donne son accord

Date, Signature

(1) barrer les mentions inutiles.

FOURNITURES SCOLAIRES

Classe de 2nd* Professionnelle Services aux personnes et animation des territoires

Français : 1 cahier maxi format (24x32) 96 pages, un dictionnaire pour les 3 ans, un répertoire taille agenda, prévoir l'achat de 3 livres à lire au cours de l'année.

ESC : Sera précisé à la rentrée

Economie : 1 porte vue (environ 30 pages) ou classeur avec pochettes plastiques

Histoire/Géographie : 1 cahier grands carreaux 24x32 96 pages, crayons de couleurs

EPS : Une tenue de sport

Mathématiques et Physique/Chimie (pour les 3 ans) :

- 1 x classeur souple A4, 4 anneaux (dos environ 2 cm)
- 3 x intercalaires A4
- 1 x chemise à rabats A4 (à conserver à la maison)
- 1 x règle graduée (20 ou 30 cm) + 1 x équerre (modèle au choix)
- 1 x calculatrice : **CASIO GRAPH LIGHT** (obligatoire à chaque cours)

*Si vous le souhaitez, une cagnotte en ligne a été mise en place pour vous faire bénéficier du meilleur prix (**34,99€**) et simplifier l'achat de la calculatrice. Pour la commander, c'est très simple :*

- aller sur la page internet suivante (ou flasher le QR code ci-dessous):

<https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/2406145998>

- cocher le modèle de calculatrice (1 seul disponible)
- cliquer sur "**Procéder au règlement**"
- cliquer sur "**Payer**"
- cliquer sur "**Continuer en tant qu'invité**"
- saisir votre adresse mail (celui d'un des parents)
- choisir la classe de l'élève (2nde SAPAT par défaut)
- renseigner le prénom et le nom de l'élève
- cliquer sur "**Payer**"
- choisir le moyen de paiement puis effectuer le règlement.



*Vous pouvez passer commande jusqu'au **08/09/2023**, après cette date toutes les commandes des familles seront envoyées ensemble au lycée. Les calculatrices seront remises à votre enfant par l'enseignant.*

La plateforme CASIO est sécurisée, le paiement peut se faire via CB ou PayPal. Pour toute question, vous pouvez envoyer un email à : Lmetais@fontlonque.org

Anglais : 1 Cahier Grand format 24x32 (pour les 3 ans)

Biologie/Ecologie : un classeur souple à anneaux dos 20 mm, avec une dizaine de pochettes transparentes et un jeu d'intercalaires (au moins 4).

Matières professionnelles Mme Kammerer : EP3 Restauration et Animation

- EP3 restauration et animation :porte vues (au moins 40 vues)
- Des pochettes plastiques
- Une blouse 100% coton blanche et manches longues
- 1 Tablier de cuisine de couleur claire
- 2 torchons de cuisine (de couleur différente)

Matières professionnelles EP1, EP2, EP3 Mme Jaume

- 1 cahier grand format pour EP1 et EP2
- 1 porte vues EP3

Une trousse complète, des feuilles simples et doubles ainsi qu'un agenda sont nécessaires pour tous les modules

FICHE D'ENTENTE PREALABLE A LA PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Classe de Seconde Professionnelle Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires

Avant signature de la convention de stage

A faire remplir par l'entreprise et à remettre au Professeur Principal le jour de la rentrée scolaire

Nom de l'élève

Dates de périodes de formation en milieu professionnel :

Du 17 février au 7 mars 2025

Objectifs

Choix et mise en place d'activités de la vie sociale et relationnelle

Préparation et aide à la prise des repas

Gestion des documents de la vie quotidienne

Entretien du linge, de l'équipement, du matériel et du lieu de vie

Raison sociale

Adresse

Secteur d'activité

Service(s) d'affectation du stagiaire

Fonctions envisagées pour le stagiaire

Date et signature de l'entreprise

FICHE D'ENTENTE PREALABLE A LA PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Classe de Seconde Professionnelle Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires

Avant signature de la convention de stage

A faire remplir par l'entreprise et à remettre au Professeur Principal le jour de la rentrée scolaire

Nom de l'élève

Dates de périodes de formation en milieu professionnel :

Du 16 juin au 4 juillet 2025

Objectifs

Choix et mise en place d'activités de la vie sociale et relationnelle

Préparation et aide à la prise des repas

Gestion des documents de la vie quotidienne

Entretien du linge, de l'équipement, du matériel et du lieu de vie

Raison sociale

Adresse

Secteur d'activité

Service(s) d'affectation du stagiaire

Fonctions envisagées pour le stagiaire

Date et signature de l'entreprise

Périodes de stages en 2nde Professionnelle Services aux personnes et animation dans les territoires

Deux périodes de stages sont prévues sur l'année scolaire 2024-2025 :

- Du 17 février au 7 mars 2025
- Du 16 juin au 4 juillet 2025

Objectifs des stages

Les deux périodes de stage devront répondre aux objectifs suivants :

Choix et mise en place d'activités de la vie sociale et relationnelle

Préparation et aide à la prise des repas

Gestion des documents de la vie quotidienne

Entretien du linge, de l'équipement, du matériel et du lieu de vie

Aide à la toilette et à l'habillement (facultatif suivant lieu de formation et avec grille d'observation)

C'est-à-dire que l'élève devra faire son stage dans une structure ayant un service restauration et/ou entretien des locaux, et/ou animation.

Lieux de stage

Ils concernent toutes les structures faisant du Service aux personnes.

Il faut aborder un public dit fragile (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades) **ET** un public de jeunes enfants (0 - 6ans) lors de ces stages. Le public choisit pour le stage de février ne pourra pas l'être pour celui de Juin.

Les structures d'aide à domicile ne sont pas valides pour l'année de 2nde.

Petite enfance, Enfants	Personnes Malades	Personnes Handicapées	Personnes Agées dépendantes
- Halte-garderie - Multi accueil - Ecole maternelles - Centre d'accueil de loisir - Centre d'hébergement de loisirs ...	- Hôpitaux - Clinique ...	- IME - Foyer d'hébergement - Structure de rééducation - Travail protégé - Foyer de vie - ESAT ...	- EHPAD - Résidence service - Accueil de jour - Foyer d'hébergement ...

Ces stages ont une importance capitale pour la validation d'acquis professionnels. C'est pourquoi nous vous demandons de commencer à chercher des lieux de stages durant les vacances.

ATTENTION ! Les stages sont **OBLIGATOIRES** et valident l'année de classe de 2nde. Si ils ne sont pas réalisés en respectant les 2 publics, l'élève ne pourra pas passer dans la classe supérieure.

Ci-joint une fiche d'entente préalable de stage qu'il faudra nous présenter complétée et signée dès la rentrée scolaire.

Merci de votre compréhension.

Hélène Jaume

BOURSE NATIONALE DE LYCEE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

FICHE D'INFORMATION - COUPON REPONSE

à compléter et à retourner signée à l'établissement d'accueil dès que possible

Ce document est à rendre OBLIGATOIREMENT pour tous les élèves, boursiers et non boursiers

NOM - Prénom du représentant légal :	
Adresse :	
.....	
Mail :	Tél :
NOM - Prénom de l'élève :	
Etablissement d'accueil à la rentrée 2024 : Classe.....	

Sont concernés les élèves (hors apprentis) des classes de :

- 4^{ème} et 3^{ème}
- 2nde, 1^{ère} et Terminale, en bac général, bac technologique ou bac professionnel
- 1^{ère} et 2^{ème} année de CAPa

Je souhaite déposer une demande de bourse
pour l'année scolaire 2024/2025

Je ne souhaite pas déposer de demande de
bourse pour l'année scolaire 2024/2025



← Cocher la case correspondant
à votre choix →



ATTENTION : il n'y a **PAS D'EXAMEN AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE** dans l'enseignement agricole, et il n'y a plus de reconduction de la bourse d'une année sur l'autre.

Toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en 2024/2025 doivent compléter un formulaire (*) de demande de bourse (CERFA) et le déposer ou l'envoyer accompagné de tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé :

Dépôt des dossiers du 1^{er} septembre au 17 octobre (inclus) 2024

NB : Les demandeurs de bourse qui ne disposent pas de leur avis d'impôt sur les revenus à la date requise pour des raisons indépendantes de leur volonté, bénéficient d'un délai supplémentaire pour compléter leur dossier de demande de bourse qui doit être déposé, même incomplet, au plus tard le 17 octobre.

(*) Les formulaires de demande de bourse sont à retirer au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève ou à télécharger sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do.

Fait à le.....

Signature du représentant légal :